

Les cliniques et hôpitaux privés entreront en grève totale à partir du 3 juin pour sauver leurs établissements

Réunie en comité exécutif exceptionnel ce matin, la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) a décidé, en lien avec la totalité des syndicats des médecins libéraux, de réagir au choc provoqué par l'annonce extrêmement forte du gouvernement concernant la tarification hospitalière pour 2024, en annonçant une grève totale à compter du 3 juin (sauf les activités vitales comme la dialyse).

La grève, qui concernera 1030 établissements où exercent plus de 200 000 professionnels de santé, dont 40 000 médecins libéraux, est une réponse ferme à la décision du gouvernement de n'augmenter les financements accordés aux hôpitaux privés que de 0,3% alors que les hôpitaux publics bénéficieront de 4,3%. Il est aussi inacceptable de ne pas accorder les financements nécessaires à l'augmentation des salaires dans le privé alors que cela est octroyé pour les professionnels de santé de tous les autres établissements. Cette décision aux conséquences désastreuses, prise sans aucune concertation avec les acteurs du secteur, aggrave une situation déjà critique, où les charges augmentent de façon exponentielle tandis que les tarifs demeurent insuffisants pour assurer une gestion viable des établissements. Donnée extrêmement inquiétante, la part d'hôpitaux privés en déficit, qui est passée de 25 à 40 % entre 2021 et 2023, atteindra dans ces conditions le niveau alarmant de plus de 60 % en 2024.

Par ses choix gravissimes, le gouvernement assume de mettre en péril les cliniques et hôpitaux privés qui représentent 35% de l'activité hospitalière avec seulement 18% des dépenses d'assurance maladie pour les établissements de santé. Leur rôle crucial dans le maillage territorial de proximité garantit l'accès aux soins pour des millions de Français, mais cette mission est aujourd'hui compromise par des décisions politiques d'une violence inédite.

Face à l'absence regrettable de transparence et de concertation avec le ministre délégué en charge de la Santé, la FHP annonce également limiter ses interactions avec le ministère et les ARS aux seuls échanges indispensables. Par ailleurs, la FHP exprime sa volonté de déposer toutes les formes de recours juridiques possibles au national et auprès de chaque établissement de santé pour faire face à cette injustice et rétablir l'équité.

Lamine Gharbi: « La situation est devenue intenable, nous n'avons plus d'autres solutions que d'entrer en grève pour nous faire entendre. Nous ne pouvons pas rester passifs face à une décision politique qui met en péril nos établissements et compromet l'accès aux soins pour nos patients. Le gouvernement doit ouvrir les yeux, en affaiblissant l'hospitalisation privée, c'est tout le système de santé qu'il affaiblit.»

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150 000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40 000 médecins y exercent. Enfin, plus de 2,5 millions de patients sont accueillis chaque année dans plus de 122 services d'urgences.

